



OGEO FUND OFP - OFP agréé le 9/08/2005
N° d'identification: 50570
Siège social : boulevard Piercot, n°46 - B-4000 Liège
Siège administratif : Rue Sainte-Marie, 5 boîte 4, B- 4000 Liège
Tél. : +32 4 222 01 15
Fax : +32 4 222 08 21

Communiqué de presse

OGEO FUND affiche d'excellents résultats pour 2013

- Un rendement financier de 7,38 %
- Un bénéfice de 53 millions d'euros
- Une surcouverture de 515 millions d'euros*
- 968 millions d'euros d'actifs sous gestion

Liège, 17 juillet 2014. OGEO FUND, cinquième plus grand fonds de pension de Belgique**, annonce un rendement financier de 7,38 % et un bénéfice de 53 millions d'euros à fin décembre 2013. La particularité du modèle OGEO FUND, ainsi que sa politique de placement prudentielle, lui permettent de se situer parmi les fonds de pension européens les plus performants. OGEO FUND gère 968 millions d'euros d'actifs et assure les pensions de plus de 4.000 bénéficiaires actuels ou futurs répartis entre 7 entreprises d'affiliation***.

Stéphane Moreau, Président du Comité de direction et Administrateur délégué, a déclaré: « *Nous sommes fiers d'afficher un rendement de 7,38% compte tenu de la situation difficile des marchés au 1^{er} semestre 2013. Par ailleurs, il faut rappeler que notre vocation est d'agir sur le long terme. Il convient dès lors de relativiser le résultat d'une année prise de manière isolée. Il me tient à rappeler également que ces 7,38 % obtenus en 2013 font suite à un rendement de 9,17 % en 2012 et que, de manière générale, nos rendements sont supérieurs à la moyenne des fonds de pensions belges (6,73% à fin 2013). Ceci est d'autant plus « positivement surprenant » que ces derniers sont en général davantage investis en actions que nous ne le sommes. Notre rendement est également supérieur à celui des compagnies d'assurances (3,25 % en 2013, participations bénéficiaires comprises) ».*

Pour Emmanuel Lejeune, Membre du Comité de direction d'OGEO FUND : « *Le premier souci d'OGEO FUND en matière de gestion d'actifs est de combiner prudence et performance. Pour atteindre cet objectif, la « règle d'or » d'OGEO FUND est la diversification de nos placements. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de reporting permanent qui permet d'avoir une vue d'ensemble des actifs et des engagements de chacune des entreprises d'affiliation. Dans cette optique de gouvernance effective, OGEO FUND a mis en place une Sicav institutionnelle, OGESIP Invest, qui permet d'améliorer notre transparence vis-à-vis du marché en général et de nos entreprises d'affiliation en particulier. Pour 2014, nous visons à dépasser le milliard d'euros d'actifs».*

Parmi les initiatives menées en 2013, afin de contribuer à l'approfondissement des principaux enjeux des pensions en Belgique, OGEO FUND a commandité une étude sur le financement des pensions du personnel des administrations provinciales et locales en Wallonie et à Bruxelles, menée par l'Université de Liège. Les résultats de cette étude ont été présentés lors de deux événements organisés par OGEO FUND en octobre 2013.

OGEO FUND a également lancé une enquête d'opinion sur les pensions en Flandre, en Wallonie et à Bruxelles. Les résultats de cette enquête seront communiqués prochainement.

Le Rapport annuel 2013 est disponible sur simple demande auprès d'OGEO FUND, ou sur www.ogeofund.be

* Par surcouverture, on entend les réserves libres ou la différence entre les actifs gérés par OGEO FUND et les engagements en matière de paiement des pensions. Les actifs de couverture d'Ogeo Fund à fin 2013 s'élèvent à 882 millions d'euros par rapport à des engagements de 367 millions d'euros soit une surcouverture de 140 %.

** D'après le classement de l'ABIP (Association Belge des Institutions de Pension) au 31/12/2012. En attente du classement officiel émanant de l'ABIP au 31/12/2013.

*** Pour des raisons de simplification administrative, une fusion entre TECTEO et ALG a été réalisée en date du 01/01/2013.

À propos d'OGEO FUND

OGEO FUND, cinquième plus grand fonds de pension belge, a pour vocation de gérer les pensions légales - « premier pilier » - des institutions publiques et parapubliques : villes et communes, provinces, intercommunales, CPAS, etc. OGEO FUND a été fondée en juillet 2007, sous la forme juridique d'un Organisme de Financement de Pension (OFP), tel qu'introduit et réglementé par la loi du 27 octobre 2006. Depuis avril 2008, OGEO FUND offre aussi aux entreprises d'affiliation qui le souhaitent la mise en place d'un système de pensions complémentaires – « deuxième pilier » - pour leur personnel contractuel.

Contact : +32 4 222 01 15
Comité de direction d'OGEO FUND

Contact presse:

Astrid Delcuve +32 4 222 01 15
astrid.delcuve@ogeofund.be

Amandine Moureau +32 4 266 94 63
amandine.moureau@ogeofund.be

Romain Seignovert +32 2 737 92 18
romain.seignovert@msslgroup.com